



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2023

Délibération n°2023116

Date de convocation : 28/11/2023

Membres en exercice : 29

Votants : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 07/12/2023



L'an deux mille vingt-trois et cinq décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Christelle JABLONSKI, Benoît VALENZUELA, Cyril FLOURET, Adjoint, Anne-Marie PONS, Marie SABBATINI, Marc GELEDAN, Alain CHAZOT, Sabline BONVIN, Cendrine PRIANO-LAFONT, Julien LENZI, Paul CHRISTIN, Caroline FAYOL, Jérôme DEMOTIER, Lysiane VOISIN, Benjamin VALERIAN, Christiane PICARD, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Cédric MAURIN, Anca-Loredana FINE, Conseillers.

Excusés :

Fanny LAUZEN-JEUDY pouvoir à Cédric MAURIN
Laurent ABADIE pouvoir à Nicolas PAGET
Françoise PEZZOLI pouvoir à Alexandra CAMBON

Absents :

Marjorie BOUCHON
Catherine ZDYB

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE / TABLEAU DES EFFECTIFS

Lors de sa dernière réunion, le CST a examiné les propositions d'ouverture et de fermeture des postes suivants :

Ouverture de poste :

- 1 Poste de DGS pour l'arrivée d'un agent en position fonctionnelle de DGS,
- 1 poste d'Adjoint Administratif Territorial lié à une stagiairisation,
- 1 Poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe suite à une mutation,
- 1 Poste d'Adjoint d'Animation Territorial lié à une stagiairisation.

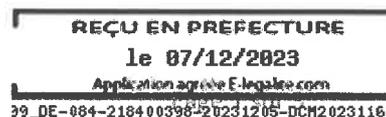
Fermeture de poste :

- 1 Poste de Chef de service de Police Municipal Principal 1e classe à temps complet lié à un départ à la retraite,
- 1 Poste d'agent de maîtrise à temps non complet 15h75 lié à une mutation.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver le tableau des effectifs annexé au présent explicatif.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Délibération n°2023116



39_DE-084-2184 00396-20231205-DCM2023116-

Vu le code de la fonction publique,

Vu l'avis favorable du CST en date du 14/11/2023,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs pour englober ces ouvertures et fermetures.

Le Conseil Municipal, ayant ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

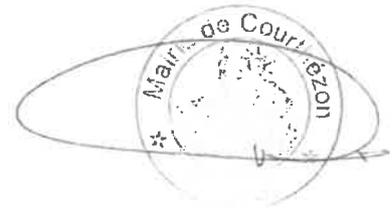
- **Approuve** les ouvertures et fermetures de postes ci-haut détaillé.
- **Dit** que le tableau des effectifs de la Commune de Courthézon est actualisé en conséquence.
- **Dit** que correspondants seront prévus sur le budget 2023
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Maire
Nicolas PAGET

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.



ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION 2023-116 du 05/12/2023

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

NATURE DES EMPLOIS	Nombre total d'emplois ouvert	Nombre total d'emploi occupé
FILIERE ADMINISTRATIVE		
TITULAIRES		
ATTACHE	1	1
DGS	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ere classe	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 2eme classe	1	1
REDACTEUR	3	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PP 1ERE CL	4	4
ADJOINT ADMINISTRATIF PP 2EME CL	2	1
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	6	6
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 27H30	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PP 2EME CL 17H30	1	1
NON TITULAIRES (droit public)		
DIRECTEUR DE CABINET	1	1
REDACTEUR 35H	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 17H30	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 35H	5	2
	29	24
FILIERE TECHNIQUE		
TITULAIRES		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	1	1
TECHNICIEN TERRITORIAL	1	1
AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL	5	4
ADJOINT TECHNIQUE PP 1ERE CL	2	1
ADJOINT TECHNIQUE PP 2EME CL	2	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	12	12
AGENT DE MAITRISE 30h30	2	2
ADJOINT TECHNIQUE PP 2EME CL 24h30	1	1
ADJOINT TECHNIQUE 30H30	2	2
ADJOINT TECHNIQUE 30H	2	2
ADJOINT TECHNIQUE 28H	1	1
NON TITULAIRES (droit public)		
ADJOINT TECHNIQUE 35H	3	3
ADJOINT TECHNIQUE 35H	2	2
	34	31
POLICE MUNICIPALE		
TITULAIRES		
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	3	3
GARDIEN BRIGADIER	4	4
	7	7
FILIERE ANIMATION		
TITULAIRES		
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CL	1	1
ADJOINT ANIMATION PP 1ERE CL	1	1
ADJOINT ANIMATION TERRITORIAL	6	6
ADJOINT ANIMATION 30h30	1	1
ADJOINT ANIMATION 20h	1	1
NON TITULAIRES (droit public)		
ADJOINT ANIMATION 35H	2	1
ADJOINT ANIMATION 34H	1	1
ADJOINT ANIMATION 33H	1	1
ADJOINT ANIMATION 33H30	1	1
ADJOINT ANIMATION 28H	1	1
	16	15
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		
NON TITULAIRES (droit public)		
ATSEM PP 2EME CL 35H	1	1
	1	1
FILIERE SPORTIVE		
TITULAIRES		
EDUCATEUR des APS PRINCIPAL 1ERE CL	1	1
	1	1
TOTAL DES EFFECTIFS	91	80

REÇU EN PREFECTURE

le 07/12/2023

Application agréée E-legalise.com